

Pour affichage



ADOPTÉ À LA
SÉANCE DU
20 AVRIL 2009

Procès-verbal de la quatrième séance du comité consultatif aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage tenue le 16 février 2009, à 19h30, au siège social de la Commission scolaire des Patriotes situé au 1740, rue Roberval, à Saint-Bruno.

Présences

Parents :

Bourdeau, Chantal
Dion, Marie-Claude
Dubuc, Nathalie
Hamel, André
Langlois, Marc
Lanthier, Serge
Pagé, Lucie
Saint-Amant, Hélène

Représentante du personnel professionnel

Brochu, Sylvie

Représentant des directions d'établissement

Sylvain, Richard

Représentante du personnel enseignant

Morin-Gardner, Marie-Claude

Représentant de la direction générale :

Tousignant, Jean-Louis

Absences :

Absences

Parents :

Attalah, Anne-Marie
Tremblay, France

Représentante de la communauté :

Bouchard, Claude

Représentant du personnel enseignant :

Bisson, Richard

Représentante du personnel de soutien :

Larose, Lynda

Ouverture: Constatation du quorum

Constatation du quorum

Formant quorum, monsieur Serge Lanthier anime, la séance est ouverte à 19h30.

Monsieur Tousignant souhaite la bienvenue à madame Lucie Pagé en remplacement de monsieur Marc Brunet.

Adoption
de l'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour

**Résolution
17-2009-02-16**

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Dion, appuyée par madame Nathalie Dubuc d'adopter l'ordre du jour avec un ajout au point 10
10.1 Participation au Comité sur la violence

Constatation du quorum et ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2009
 - 2.1 Suivi : Lancement du plan stratégique
3. Parole au public
4. Parole du représentant au Comité de parents (annexes 1-2-3 et 4 - 16-02-2009)

Consultation

5. Calendriers (annexes 5-6- 16-02-2009)
6. Procédure de classement EHDAA (annexe 7 -16-02-2009)

Information

7. Passage primaire-secondaire (annexe 8- 16-02-2009)
8. Parole au public
9. Correspondance : nomination
10. Questions diverses : participation au comité Violence
11. Prochaine réunion – le 20 avril 2009
12. Levée de la séance.

Adopté unanimement.

Procès-verbal

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2009

**Résolution
18-2009-02-16**

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Dion, appuyé par monsieur Marc Langlois que le procès-verbal de la séance du 19 janvier 2009, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement.

Suivi

2.1 Suivi

Le lancement du plan stratégique aura lieu le 24 mars 2009 de 16h à 18h au Centre de formation professionnelle. Une invitation sera envoyée aux membres.

Parole au public

3. Parole au public

Néant

Comité de parents

4. Parole du représentant au Comité de parents et Comité exécutif

L'ordre du jour de la séance du Comité de parents qui s'est tenu le 12 février 2009 ainsi que le procès-verbal de la séance du 15 janvier 2009 sont remis. Les documents sur les questions d'ordre général et la planification du comité de parents pour l'année 2008-2009 sont remis.

Monsieur André Hamel, représentant au Comité de parents, informe les membres du contenu de la séance du 12 février 2009.

Calendriers

5. Calendriers

Monsieur Tousignant explique les éléments d'information, pour un aménagement du calendrier scolaire sur trois ans et répond aux questions.

Considérant la fin des négociations locales, deux versions de calendrier pour la formation générale des jeunes, sont présentées pour consultation.

A- Modèle avant négo (1 calendrier 2009-2010)

B- Modèle après négo (modèle triennal; 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012)

Nous vous demandons de nous donner votre avis sur les deux versions. Advenant le cas, que l'entente soit signée sous peu, nous pourrions mettre en vigueur les éléments de la nouvelle entente concernant le calendrier scolaire. De plus, le modèle B, propose un plan triennal que nous pourrions adopter pour les trois prochaines années. Les principales raisons pour un calendrier triennal sont :

1. Répondre à une demande de la population, ville, parents, CPE qui ont besoin des dates pour prévoir certaines activités, vacances et engagement de personnel.
2. Répondre à l'organisation des services éducatifs pour une meilleure planification des cohortes de formation et l'invitation de conférenciers.
3. Aider à la préparation et à l'organisation des journées pédagogiques en service de garde.
4. Rendre efficient le travail concernant ce dossier en y travaillant une fois aux trois ans.

Dans votre réflexion, concernant le modèle B, il faudra tenir compte de certains éléments :

1. **Congé des fêtes de Noël : 16 journées consécutives.** Si Noël coïncide avec un vendredi ou un samedi, le congé pour lesdites fêtes ne compte qu'une période de 14 jours consécutifs. La dernière journée ouvrable serait le 22 décembre ou le 21.
2. **Semaine de relâche :** fin du mois de février ou début du mois de mars. Effort de coordination régionale. Si 1^{er} mars coïncide avec un lundi, mardi ou mercredi : semaine de relâche commence le lundi de cette semaine. Sinon, ce sera l'autre semaine.

3. **Début de l'année** : en août, pour un maximum de 5 jours ouvrables.
4. **20 journées pédagogiques.** ()
5. **Au moins trois journées pédagogiques en juin.**
6. **Au moins deux blocs de journées pédagogiques avant la 100^e journée et après la 100^e journée.**
7. **4 journées pédagogiques pour forces majeures, entre janvier et mai.**
()

Résolution
19-2009-02-16

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Dion, appuyée par madame Nathalie Dubuc que les critères menant à l'élaboration du calendrier scolaire soient adoptés tels que présentés pour et ce, pour une période de trois ans.

Adopté unanimement.

Procédure de
classement EHDAA

6. Procédure de classement EHDAA

Monsieur Tousignant explique les diverses orientations pour l'organisation des services en classe spécialisée et des enjeux qu'ils suscitent et répond aux questions.

Résolution
20-2009-02-16

IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Pagé, appuyée par madame Sylvie Brochu que la présentation de la procédure de classement EHDAA, soit approuvée telle que rédigée.

Approuvé unanimement.

Passage primaire-
secondaire

7. Passage primaire-secondaire

Monsieur Tousignant explique que chaque année une révision est faite pour les procédures en place à la Commission scolaire.
Dans le cadre du passage primaire au secondaire, il n'y a pas de modifications majeures dans la procédure. Celle-ci a été ajustée en tenant compte des règles de passage.
Monsieur Tousignant présente le calendrier des opérations et répond aux questions.

Parole au public

8. Parole au public

Néant

Correspondance

9. Correspondance/démission de monsieur Marc Brunet

Nomination de madame Lucie Pagé comme représentante de parents.

Résolution
21-2009-02-16

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène Saint-Amant, appuyée par madame Nathalie Dubuc que d'accepter la démission de monsieur Marc Brunet et que le poste vacant soit comblé par la nomination de madame Lucie Pagé.

Adopté unanimement.

Questions diverses

10. Questions diverses

10.1 La participation au Comité sur la violence

Résolution
22-2009-02-16

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène Saint-Amant, appuyée par madame Nathalie Dubuc que monsieur Hamel soit le représentant du comité consultatif EHDAA au comité sur la violence.

Adopté unanimement.

Prochaine réunion

11. Prochaine réunion

La prochaine rencontre aura lieu le 20 avril 2009.

Levée de la séance

12. Levée de la séance

Résolution
23-2009-02-16

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène Saint-Amant, appuyée par madame Nathalie Dubuc de lever la séance. Il est 22h15

Adopté unanimement.

Signature

Vice-président
Serge Lanthier

Responsable
Jean-Louis Tousignant